



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Présents : Mmes BOURDELLÈS, LOPEZ, MILLAN
MM ASSELINE, BOCOGNANO, DUCLOS, LAIGNEL, LANDREIN, MEYER

Absent excusé : M LECARDONNEL, Mme DUPREY

Pouvoirs : Mme DUREUIL donne pouvoir à M BOCOGNANO
M BÉNARD donne pouvoir à M ASSELINE

Début de la séance : 20h30

Secrétaire de séance : M Alain ASSELINE

Approbation du procès-verbal du conseil municipal ordinaire du 10 octobre 2023 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1. Subvention au Comité d'animation pour le matériel de Noël

Le Comité d'animation sollicite une subvention d'un montant de 220 euros pour acquérir du matériel de Noël au bénéfice de la commune. Après en avoir délibéré, la commune accorde une subvention d'un montant de 220€ au Comité d'animation.

Vote : Accord à l'unanimité des présents et représentés (11 voix)

2. Subvention à la Coopérative scolaire

La Coopérative scolaire sollicite une subvention d'un montant de 340 euros pour acquérir du matériel. Après en avoir délibéré, la commune accorde une subvention d'un montant de 340€ à la Coopérative scolaire.

Vote : Accord à l'unanimité des présents et représentés (11 voix)

3. Autorisation à M le Maire de signer la convention avec la piscine de Villers Bocage

M. Le Maire indique la nécessité de signer une convention avec le Syndicat Intercantonal afin de permettre l'accueil d'enfants de l'école de Baron-sur-Odon (classes GS, CE2, CM1) à la piscine de Villers-Bocage, sur 10 créneaux répartis sur la période du 22 janvier au 23 février 2024.

Coût de la participation de la mairie : 270 €/créneau

Vote : adopté à l'unanimité des présents et représentés

4. Création d'un poste d'adjoint technique à durée déterminée

Le contrat d'un agent contractuel arrivant à échéance le 31 décembre 2023, Monsieur le Maire indique la nécessité de renouveler le poste d'adjoint technique, catégorie C, sur la base de 1 an à temps complet à compter sur 1^{er} janvier 2024.

Votée à l'unanimité des présents et des représentés.

Informations

Pour les panneaux photovoltaïques sur le projet de Tiers-lieu, le mode incliné n'est pas possible. Ils devront être posés à plat avec une production moindre. Etude en cours.

Suite à l'information sur le site de l'Eau du Bassin Caennais et sur les médias pour connaître la qualité de l'eau par rapport aux dernières analyses d'eau. Vous trouverez les renseignements sur le site de l'Eau du Bassin Caennais.

Zone d'accélération des énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, biomasse etc. L'objectif de la CCVOO est de réduire à l'horizon 2040 de 50% la consommation et le passage à 100% d'énergies renouvelables. Lors de la conférence des maires, il a été proposé de surseoir à l'identification de potentielles zones de développement éolien en attendant la cartographie liée à la zone d'exclusion de l'aéroport de Carpiquet.

Mardi 5 décembre : réunion de travail du conseil en vue de la préparation du budget

Semaine antigaspi à la cantine du 20 au 24 novembre 2023

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle 2023 pour la fonction publique d'Etat et par extension pour la fonction publique territoriale. Proposition de délibération au prochain conseil municipal

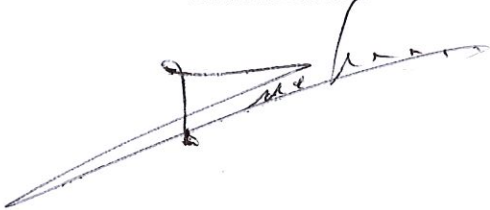
Vœux de la mairie le mercredi 3 janvier 2024 à 18h30

Urbanisme

Dépôt de certificats d'urbanisme :	8 chemin du Ponchet 9 chemin du Pont Chalan
Dépôt de déclarations préalables :	2 route de Cheux - pose panneaux photovoltaïques 5 chemin des Saules – abri
Dépôt de permis de construire :	2 chemin du Moulin Foulon – bâtiment agricole 10 chemin des Saules - carport

La séance est levée à 23h20

Le secrétaire de séance
Alain ASSELINE



Le Maire
Georges LAIGNEL

